

1. Création de votre compte via le portail de Téléservice ASN

Pour créer votre compte, allez sur cette url :

<https://teleservices.asn.fr>

Cliquez sur «inscription»

English

Téléservices Connexion

Bienvenue sur le portail de téléservices de l'ASN.

Si vous disposez déjà d'un compte, connectez-vous pour accéder aux formulaires ou modifier les informations vous concernant.

Sinon, cliquez sur le bouton "Inscription" ci-dessous pour créer votre compte.

Courriel :

Mot de passe :

Se souvenir de moi

[Mot de passe perdu](#)

Inscription Connexion

Conditions générales d'utilisation | Politique de confidentialité | Mentions légales | Site de l'ASN | Contact

English

Téléservices Inscription

Les champs avec le symbole "*" sont obligatoires.

Si vous êtes mandaté par le déclarant ou si vous agissez en tant que prestataire de services pour la gestion des déclarations d'activités nucléaires, veuillez cocher la case suivante :

Afin de vous inscrire, merci de renseigner les informations suivantes :

Courriel du déclarant *

Raison sociale du déclarant*

Le traitement de vos données à caractère personnel est soumis à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) du 25 mai 2018. Avant la création de votre compte, nous vous invitons à consulter les [Conditions générales d'utilisation](#) et la [Politique de confidentialité](#) de Téléservices.asn.fr

J'accepte sans réserve les Conditions générales d'utilisation et la Politique de confidentialité de Téléservices.asn.fr

Retour Valider mon inscription

Conditions générales d'utilisation | Politique de confidentialité | Mentions légales | Site de l'ASN | Contact

Vous pouvez remplir votre adresse email, votre raison sociale et cocher les conditions générales d'utilisation. Vous allez recevoir un email avec un mot de passe provisoire et un lien de confirmation d'inscription. Vous pouvez cliquer dessus. Comme précisé, vous pouvez modifier votre mot de passe.

2. Profil de l'établissement

Au moment de votre première connexion, avant de compléter votre demande de déclaration ASN, vous devrez remplir un formulaire sur votre établissement en cliquant sur l'avatar :



Si votre établissement est composé de plusieurs sites/filiales/services ayant chacun un numéro de SIRET propre, merci de créer autant d'établissements que de numéros SIRET. Les déclarations englobant plusieurs numéros SIRET ne seront pas acceptées.
De même, la dénomination ou raison sociale doit correspondre au SIRET spécifié, et non à celle du Siège ou d'un établissement associé.

N° SIRET * [? Vous avez changé de SIRET ?](#)

Dénomination ou raison sociale *

Statut juridique*

Domaine d'activité*

Adresse*

Code postal*

Code cedex

Pays*

Ville*

Téléphone* [?](#)

Courriel pour tous les échanges liés aux téléservices* [?](#)

Site Internet [?](#)

Activités financières
Activités immobilières
Commerce
Construction
Etablissement de Santé Public (CHRU, CH, HIA, ...)
Etablissement de santé privé à but lucratif
Etablissement de santé privé à but non lucratif
Etablissement de santé privé d'intérêt collectif (CLCC, ...)
Industrie (hors IAA)
Industries agricoles et alimentaires
Services aux entreprises
Société étrangère immatriculée au RCS
Transports
Autres

Le n° SIRET correspond à une adresse de stockage (établissement)
Si vous avez plusieurs lieux de stockage, nous vous invitons à faire plusieurs déclarations.

3. Réalisez votre Déclaration ASN

Une fois connecté, cliquez sur «ACTIVITÉS INDUSTRIELLES» puis sur «Déclarations de détention/utilisation d'appareils électriques générant des rayons X à des fins industrielles ou scientifiques».

The screenshot shows the 'Téléservices' portal of the 'Autorité de Sûreté Nucléaire' (ASN). The main navigation bar includes 'Téléservices' and 'Accueil'. Below the header, there is a welcome message and a link to 'Visionner l'animation explicative'. A section titled 'Nouveau formulaire' contains four tabs: 'ACTIVITÉS MÉDICALES', 'ACTIVITÉS VÉTÉRINAIRES', 'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES', and 'TRANSPORT DE SUBSTANCES RADIOACTIVES'. The 'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES' tab is active, and a list of forms is displayed. The first form, 'Déclaration de détention/utilisation d'appareils électriques générant des rayons X à des fins industrielles ou scientifiques', is highlighted with a red box. Below the list, there are filters for 'Tous', '10 par page', and 'Tous'. At the bottom, a table header is visible with columns: 'Date dernière modif', 'Type', 'État', 'Référence ASN', 'N° SIGIS', 'Modifié par', and 'Action'.

Vous pouvez indiquer si vous **détenez et utilisez** l'analyseur ou si vous le **détenez sans l'utiliser** ou encore si vous **l'utilisez mais sans le détenir**.

The screenshot shows the 'Déclaration de détention/utilisation d'appareils électriques générant des rayons X à des fins industrielles ou scientifiques' form. The left sidebar contains a 'Retour à l'accueil' button and a list of steps: 'Activité exercée', 'Description de la déclaration', 'Appareils', 'Description des appareils', 'Description de la protection', and 'Description de la déclaration'. The main content area is titled 'Activité exercée' and contains the following text: 'Toute mise en œuvre en dehors des conditions normales prévues par le constructeur et en particulier celles conduisant à modifier les dispositifs de sé de blindage relève du régime d'autorisation (utilisez le formulaire papier AUTO/IND/GERI)'. Below this, there are two radio buttons for 'Type d'activité *': 'Applications industrielles ou scientifiques (mesure de densité, fluorescence X, contrôle non destructif, etc.)' (selected) and 'Maintenance, contrôle technique, démonstration, formation, etc. d'appareils industriels, scientifiques, médicaux ou vétérinaires'. The 'Activité exercée *' field is a dropdown menu with 'Détection et utilisation' selected, highlighted by a red box. At the bottom right, there is a 'Sauvegarder les modifications et poursuivre ulté' button.

Votre déclaration ASN

Pour l'étape 2, vous indiquez si vous avez déjà une autorisation :

1) Vous n'avez pas encore d'autorisation

Cochez «non»

Retour à l'accueil

1 Activité

2 **Autorisation existante**

3 Motif de la déclaration

4 Déclarant

5 Utilisation des appareils

6 Organisation de la radioprotection

7 Finalisation de la déclaration

Existence d'une autorisation

Exercez-vous, au sein de l'établissement, une activité nucléaire mettant en application de l'article R. 1333-118 et suivants du code de santé publique :

- une activité nucléaire concernant exclusivement le contrôle de bagages
- une activité nucléaire concernant exclusivement l'analyse de métaux

Existence d'une autorisation *:

Page précédente

Pour l'étape 3, vous pouvez indiquer :

- si vous commencez une déclaration,
- si vous modifiez une déclaration existante
- si vous déclarez une cessation d'activité

Vous pouvez sélectionner «Déclaration initiale» puis cliquez sur «page suivante»

Retour à l'accueil

1 Activité

2 Autorisation existante

3 **Motif de la déclaration**

4 Déclarant

5 Utilisation des appareils

6 Organisation de la radioprotection

7 Finalisation de la déclaration

Déclaration

Nature de la déclaration *:

Page précédente

Sauvegarder les modifications

2) Vous avez déjà une autorisation

Cochez «oui»

Sélectionnez «une activité nucléaire [...] tube radiogène de 5W»

Indiquez votre n° SIGIS et votre référence

Exercez-vous, au sein de l'établissement, une activité nucléaire mettant en œuvre des sources de rayonnements ionisants relevant du code de santé publique en application de l'article R. 1333-118 et suivants du code de santé publique concernant exclusivement une des activités suivantes :

- une activité nucléaire concernant exclusivement le contrôle de bagages à l'aide d'appareils munis d'un convoyeur ;
- une activité nucléaire concernant exclusivement l'analyse de métaux par fluorescence X.

Existence d'une autorisation *:

Une activité nucléaire concernant exclusivement le contrôle de bagages à l'aide d'un appareil générateur de rayons X muni d'un convoyeur ?

 Une activité nucléaire concernant exclusivement l'analyse de métaux par fluorescence X à l'aide d'appareils électriques, fixes ou mobiles, émettant des rayonnements X fonctionnant sous une différence de potentiel inférieure ou égale à 50 kV et avec une puissance électrique maximale appliquée au tube radiogène de 5 W ?

Veuillez indiquer le n° SIGIS figurant sur votre autorisation *:

Veuillez indiquer la référence du courrier de votre autorisation *:

Votre n° SIGIS commence par un T Votre référence commence par «CODEP»

Ces informations sont présentes sur votre autorisation ASN actuelle en cours de validité.

Pour l'étape 3, le motif de la déclaration est une «modification d'une précédente déclaration», vous pouvez cliquer sur «page suivante»

Déclaration

Nature de la déclaration *:

Page précédente

Sauvegarder les modifications

Votre déclaration ASN

Ensuite, pour **l'étape 4**, vous pouvez remplir les champs vous concernant vous et votre établissement.

A cette étape, veillez à bien indiquer l'adresse de votre établissement (= lieu de stockage)

L'étape 5 concerne vos analyseurs :

Sélectionnez la catégorie « Appareils électriques, fixes ou mobiles, émettant des rayonnements X utilisés pour l'analyse des métaux »

Votre déclaration ASN

Vous devrez également indiquer :

Si vous stockez vos appareils dans différents endroits, vous pouvez «ajoutez une nouvelle ligne»

L'étape 6 concerne votre conseiller en radioprotection.
Vous avez la possibilité d'ajouter un autre conseiller.

Pour le statut du «conseiller», vous devrez choisir entre «interne» ou «externe».
Si votre PCR est externe à votre établissement, vous devrez indiquer le n° SIRET de sa société d'appartenance.
Une PCR externe doit avoir, au minimum, un niveau 2.

Votre déclaration ASN

Groupe Physitek

Pour l'étape 7, il vous est demandé de cocher toutes les cases avant de terminer la saisie de votre déclaration.

Vous recevrez un email de confirmation de demande de déclaration avec une pièce jointe reprenant les renseignements que vous avez indiqués.

Quelques jours après vous recevrez un récépissé de déclaration ASN. Vous pourrez nous transférer celui-ci.

Retour à l'accueil

1 Activité ✓

2 Autorisation existante ✓

3 Motif de la déclaration ✓

4 Déclarant ✗

5 Utilisation des appareils ✗

6 Organisation de la radioprotection ✗

7 Finalisation de la déclaration

Page précédente

Terminer la saisie

Les champs avec le symbole * sont obligatoires.

Finalisation de la déclaration

- ✓*: Dans le cas d'une source de rayonnements ionisants mobile, le responsable de l'activité nucléaire tient à la disposition de l'Autorité de sûreté nucléaire la liste des lieux où la source mobile est utilisée.
- ✓*: Le déclarant tient en permanence à disposition des autorités compétentes et des organismes agréés chargés des contrôles de radioprotection ou de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire les justificatifs attestant de l'exactitude des informations de sa déclaration.
- ✓*: Le déclarant confirme que les prescriptions générales imposées pour que l'exercice de ses activités relève du régime de la déclaration sont respectées.

🖨️ Sauvegarder les modifications et poursuivre ultérieurement

1 Activité ✓

2 Autorisation existante ✗

3 Motif de la déclaration ✓

4 Déclarant ✗

Une croix dans le menu indique qu'il manque des informations. Vous pouvez corriger en cliquant dessus.